Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200448-20251211-D2562-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE COETMIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COETMIEUX

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Coëtmieux, sous la présidence de Monsieur TIREL Dominique.

Date de la convocation : 05/12/2025

Etaient présents : TIREL Dominique, BAUMONT Sébastien, HAQUIN Laurence, MENIER Michel, PECHEUR Virginie, GAUTHIER Jean-Paul, BARBO Jean-Luc, BERTRAND Daniel, LEPAGE Christelle, GERARD Géraldine, KERANGUYADER Erwan, ROHON David, LE MOUNIER Jean-Marie, PURON Muriel, FLAGEUL Nadine, HOUDMON Judith, LE GLATIN Lydie

Absents excusés : Madame MADEC Isabelle donne pouvoir à Monsieur BAUMONT Sébastien
Absent : Monsieur REVEL Paul

Secrétaire de séance : Madame HAQUIN Laurence

Objet : 7.1 Participation demandée à la Commune d'Andel pour la scolarisation des enfants à l'école de la Glanerie **D2562**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 4 enfants domiciliés à ANDEL, sont scolarisés à l'école de la Glanerie pendant l'année scolaire 2025/2026. La commune d'ANDEL, n'ayant pas d'école publique sur son territoire, prend en charge les frais de scolarité pour ces enfants.

- Participation : 874.27 € x 4 enfants = 3 497.08 €

Monsieur le Maire **propose de ne pas solliciter cette participation pour l'année 2025/2026** étant donné que la commune d'Andel met à disposition de notre commune sa salle municipale pour certaines de nos associations pendant les travaux dans notre salle communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VALIDE cette proposition

VOTE : 18
- **POUR : 18**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à COËTMIEUX, les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique TIREL

Secrétaire de séance
Laurence HAQUIN